TERMES DE RÉFÉRENCE POUR L'ÉVALUATION INTERMÉDIAIRE EXTERNE DU PROJET « LA FABRIQUE DES DIALOGUES »

1. LE PROJET À ÉVALUER / L'ORGANISATION COMMANDITAIRE

1.1 Présentation de l'organisation commanditaire

1.1.1 Vision, missions de l'organisation commanditaire

Coalition PLUS est une union internationale d'ONG communautaires de lutte contre le sida et les hépatites virales fondée en 2008. Active à travers plus de 50 pays auprès d'une centaine d'organisations de la société civile, l'union milite pour que l'expertise des personnes infectées, affectées ou particulièrement vulnérables soit reconnue à sa juste valeur. Coalition PLUS défend le principe selon lequel les communautés doivent être systématiquement associées aux prises de décision, à l'élaboration, à la mise en œuvre et à l'évaluation des programmes de santé qui les concernent.

1.1.2 Organisation institutionnelle interne

Coalition PLUS repose sur une gouvernance partagée impliquant ses organisations adhérentes au sein de ses instances décisionnelles (Conseil d'Administration). Le Secrétariat Général (basé à Pantin, France) et ses différents bureaux régionaux, notamment le Bureau Afrique basé à Dakar (Sénégal), assurent la coordination stratégique, la gestion administrative et financière des projets internationaux, l'appui technique et le développement des partenariats.

1.1.3 Budget global

Le budget annuel géré par Coalition PLUS s'élève à environ **8,9 millions d'euros** (exercice 2025), couvrant un portefeuille de programmes financés par des bailleurs internationaux majeurs (L'Initiative / Expertise France, Agence Française de Développement - AFD, Robert Carr Fund, etc.).

1.2 Le projet à évaluer

1.2.1 Informations générales sur le contexte national et local

En Afrique de l'Ouest et du Centre (AOC), dans la région MENA et dans l'Océan Indien, la conduite de dialogues politiques et sanitaires inclusifs reste entravée par de nombreuses barrières structurelles, juridiques et sociales. Les populations clés (travailleur·euse·s du sexe, hommes ayant des relations sexuelles avec des hommes, usager·e·s de drogues, personnes transgenres, etc.), les femmes, les jeunes et les personnes vivant avec le VIH, la tuberculose ou le paludisme font face à une sous-représentation dans les instances décisionnelles (instances CCM du Fonds mondial, comités de suivi des PSN). L'accès aux opportunités de formation professionnelle en plaidoyer et aux financements d'actions à haut impact demeure très inégalement réparti.

1.2.2 Historique du projet

Initiée dès 2021 à partir des enseignements du projet RIPOSTE (porté par REVS PLUS et Coalition PLUS), la dynamique du projet s'inscrit comme un cadre d'expérimentation pilote à grande échelle de la professionnalisation et de la localisation du plaidoyer communautaire. Il répond directement à la stratégie 2023-2028 du Fonds mondial (« Les communautés d'abord »), à l'Appel de Dakar (2021)[1] et aux orientations de L'Initiative visant à planifier l'assistance technique de long terme.

1.2.3 Objectifs du projet

Objectif Général **:** Favoriser la conduite de dialogues inclusifs performants notamment par les jeunes, femmes et minorités de genre contribuant à l'amélioration des résultats nationaux dans le cadre de la lutte contre le sida, le paludisme et la tuberculose en Afrique francophone.

Objectifs Spécifiques (OS) **:**

- **OS1 (Piloté par L'Atelier des Luttes - ADL) :** Contribuer à créer et à structurer une offre de formation professionnelle et d'assistance technique en plaidoyer (ATP) dans 4 régions d'Afrique francophone via la structuration de 4 centres locaux de formation professionnelle et le déploiement d'une expertise locale adaptée.
- **OS2 (Piloté par Coalition PLUS) :** Contribuer (améliorer) l'impact des actions de plaidoyer des associations partenaires à travers des appuis techniques et financiers adaptés à leurs besoins (AMI annuel et mentorat RH).
- **OS3 (Piloté par Sidaction) :** Contribuer à valoriser les expériences, les pratiques et les activités des plaideurs et plaideuses via la création d'une communauté de pratique francophone et le déploiement d'un outil numérique partagé.

1.2.4 Activités réalisées et principaux résultats obtenus

Le projet entre dans sa deuxième année d'exécution (durée totale de 36 mois du 1er avril 2025 au 31 mars 2027). Les réalisations majeures au stade de mi-parcours devraient inclure :

- **Sous l'OS1 :** Sélection et constitution du Vivier N°1 (40 expert·e·s en structuration du plaidoyer), lancement du cycle de formation de formateurs, démarrage de l'accompagnement des 4 organisations hôtes des centres de formation (au Burundi, Cameroun, Côte d'Ivoire et Maurice), et déploiement des formations-actions initiales auprès du Vivier N°2 (180 personnes des bases).
- **Sous l'OS2 :** Opérationnalisation du mécanisme d'Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI) annuel, instruction et octroi de subventions en cascade (dotation globale de 700 K€ sur 3 ans) à plus de 20 associations partenaires, et démarrage des sessions de mentorat RH et d'ATP à la carte.
- **Sous l'OS3 :** Réalisation de la cartographie des acteurs/guides existants, sélection du noyau dur de la communauté de pratique, tenue du premier atelier de co-construction et lancement des travaux de développement de la plateforme numérique ressources.

[1] **Appel de Dakar pour Réinventer la Réponse à la Pandémie du VIH – un engagement renouvelé vers la fin du SIDA en Afrique de l'Ouest et Centrale »** (adopté en 2021).

1.2.5 Budget total du projet et plan de financement

Le budget global du projet s'élève à **3 500 000 €** . La ventilation budgétaire est la suivante : Coalition PLUS (45 %, incluant 700 K€ de fonds délégués AMI), L'Atelier des Luttes (36 %), Sidaction (19 %).

1.2.6 Organisation interne et partenariale

Le projet est exécuté selon un modèle de co-portage et maîtrise d'ouvrage partagée en consortium :

- **Coalition PLUS :** Chef de file du consortium, assure la coordination générale, la redevabilité globale et le pilotage de l'OS 2 (fonds AMI, appuis financiers et ATP).
- **L'Atelier des Luttes (ADL) :** Société d'assistance technique de droit français, pilote la mise en œuvre de l'OS 1 (ingénierie pédagogique, animation des viviers d'experts, VAE, centres de formation, production Art & Plaidoyer).
- **Sidaction :** Association partenaire, pilote la mise en œuvre de l'OS 3 (animation de la communauté de pratique, plateforme numérique en ligne, dispositif de capitalisation).

1.2.7 Les « bénéficiaires », acteurs clefs

Bénéficiaires directs :

- **Vivier N°1 :** 40 expert·e·s africain·e·s (formateurs/formatrices).
- **Vivier N°2 :** 180 acteurs/actrices de terrain formés (plaideurs des bases).
- **Vivier N°3 :** 18 expert·e·s thématiques (VIH, TB, Paludisme, Genre, DH, Jeunes) engagés dans un parcours VAE.
- **Vivier N°4 :** 20 artistes et personnes concernées alliées.
- **Organisations :** 4 structures hôtes des centres de formation et plus de 45 OSC bénéficiaires d'appuis financiers/techniques via l'AMI dans 23 pays éligibles.

Bénéficiaires indirects : L'ensemble des communautés de personnes vivant avec ou affectées par le VIH, la TB et le paludisme dans les pays cibles (estimé à plus de 1,2 million de personnes pour les 4 pays incubateurs) ainsi que les institutions publiques (CCM, PNLS) bénéficiant de dialogues optimisés.

1.2.8 Dispositif de suivi et d'évaluation du projet

Le projet dispose d'une matrice de suivi basée sur les 10 indicateurs d'impact du cadre logique. Le suivi interne repose sur le comité de pilotage, un comité de veille consultatif composé de personnes concernées et d'experts, ainsi qu'un suivi rigoureux de chaque appui technique et financier délivré via l'AMI.

1.2.9 Dispositif de capitalisation des expériences

Pilotée par Sidaction (A341 et A342) avec l'appui d'un consultant externe, la capitalisation vise à formaliser les savoirs expérientiels, analyser les pratiques de plaidoyer local et documenter les réussites et défis de la communauté de pratique.

1.2.10 Données / informations disponibles

L'équipe évaluatrice aura accès à l'ensemble de la documentation : document de projet (formulaire d'instruction), cadre logique, rapports d'activités semestriels narratifs et financiers, comptes rendus des COPIL et Comités de veille, grilles d'évaluation de l'AMI, contenus de

formation et cartographie des acteurs.

2. L'ÉVALUATION À MI-PARCOURS

2.1 Contexte de la demande

Prévue de manière contractuelle à mi-parcours (environ au 18ème mois de mise en œuvre), cette évaluation externe offre l'opportunité de prendre du recul sur un projet ambitieux et multi-pays. Dans la pratique, elle reprendra les 20 premiers mois du projet, à savoir du 1er avril 2024 au 31 décembre 2025. Elle permettra de mesurer l'efficacité de la gouvernance tripartite, la pertinence du modèle de transfert Sud-Sud, ainsi que de chaque objectif spécifique et d'ajuster les modalités opérationnelles de la seconde phase.

2.2 Objectifs / attentes vis-à-vis de l'évaluation

L'évaluation poursuivra 4 objectifs spécifiques :

1. **Rétrospectif :** Évaluer le degré de réalisation des activités et des premiers résultats (OS1, OS2, OS3) au regard du cadre logique.
2. **Analyse de la gouvernance et des moyens :** Apprécier l'efficience de l'organisation en consortium et de la gestion des subventions en cascade.
3. **Analyse des effets et de la pertinence :** Mesurer l'appropriation des compétences par les apprenants (viviers) et la valeur ajoutée des appuis pour les associations de terrain.
4. **Prospectif et recommandations :** Formuler des recommandations stratégiques et opérationnelles concrètes pour orienter la seconde moitié du projet et préparer la pérennité des acquis.

2.3 Dimensions à regarder / objet de l'évaluation

L'évaluation interrogera le projet selon 5 dimensions :

- **Stratégie :** Cohérence globale, prise en compte du genre et des spécificités contextuelles dans les 4 sous-régions.
- **Acteurs :** Degré d'implication et d'autonomisation des viviers, des centres de formation locaux et du Comité de veille.
- **Activités :** Qualité et impact des appuis techniques au plaidoyer via le dispositif des Appels à Manifestation d'intérêt (AMI) ; la communauté de pratique et des productions Art & Plaidoyer.
- **Dispositif d'intervention :** Fluidité du pilotage tripartite (Coalition PLUS, ADL, Sidaction), mécanismes de contrôle financier et de redevabilité.
- **Durabilité et approches innovantes** : Les innovations qui méritent d'être capitalisées et/ou reproduites.

2.4 Questions évaluatives

Axe 1 : Pertinence et Cohérence

- Dans quelle mesure les offres de formation, de VAE et d'ATP répondent-elles aux besoins réels des acteurs du terrain et des groupes marginalisés (femmes, jeunes, minorités de genre) ?
- Le projet parvient-il à articuler efficacement les 3 maladies (VIH, TB, Paludisme) et les

enjeux de droits humains/genre ?

Axe 2 : Efficacité et Premiers Résultats (Niveau Global et Pays)

- Quel est le niveau d'atteinte des indicateurs intermédiaires du cadre logique ?
- Comment les compétences acquises par les Viviers 1, 2 et 3 se traduisent-elles en actions d'influence concrètes auprès des décideurs nationaux (CCM, ministères) ?
- Le mécanisme d'AMI (OS2) remplit-il son rôle d'accélérateur d'impact pour les OSC récipiendaires ?
- Quel est le niveau d'appropriation et d'utilisation de la plateforme numérique et de la communauté de pratique (OS3) ?

Axe 3 : Efficience, Gouvernance et Financements en Cascade

- Le modèle de gestion en consortium tripartite est-il fluide, réactif et efficient ?
- Comment évalueriez-vous la dynamique partenariale au sein du consortium et son impact sur la conduite du projet ?
- Le système de subventions déléguées (fonds AMI de 700 K€) garantit-il la rigueur financière tout en restant accessible aux petites structures communautaires ?

Axe 4 : Durabilité et Pérennisation

- Quelles sont les perspectives réelles d'autonomisation et de reconnaissance institutionnelle des 4 centres de formation locaux ?
- Quelles mesures correctives doivent être introduites d'ici la fin du projet pour maximiser la durabilité des acquis ?

Axe 5 : Durabilité et approches innovantes

- Quelles innovations méritent d'être capitalisées ?
- Lesquelles pourraient être reproduites ?

2.5 Règles de confidentialités

Compte tenu de la vulnérabilité des populations clés ciblées par le projet Fabrique des Dialogues et du contexte légal dans la sous région, l'équipe d'évaluation s'engage à respecter les standards éthiques les plus stricts.

L'ensemble du processus d'évaluation sera guidé par les principes cardinaux suivants :

A. Le principe de « Ne pas nuire » (Do No Harm)

- Évaluation des risques sécuritaires : Avant toute collecte, une cartographie rapide des risques locaux (harcèlement, arrestation, stigmatisation) sera menée avec les organisations partenaires locales pour adapter les modalités de rencontre.
- Choix de lieux et formats sécurisés : Les entretiens individuels et focus groups se tiendront exclusivement dans des espaces neutres, sûrs, discrets et préalablement validés par les communautés concernées (ex. locaux d'associations communautaires de confiance).
- Compensation éthique : Si un dédommagement de transport ou une collation est prévu, il sera remis de manière discrète sans contrepartie conditionnelle ou contraignante.

B. Consentement éclairé, libre et adapté

- Information préalable : Une note d'information orale et/ou écrite, rédigée dans une langue accessible et adaptée, sera présentée à chaque participant·e. Elle expliquera clairement l'objectif de l'évaluation, le caractère bénévole de la participation et le droit de se retirer à tout moment sans préjudice ni perte d'accès aux services du projet FDD.
- Consentement oral privilégié : Afin d'éviter de recueillir des signatures écrites susceptibles de constituer une trace nominative ou une preuve matérielle d'appartenance à un groupe, le consentement éclairé sera recueilli oralement (ou enregistré sur une fiche collective anonyme tenue par l'évaluateur·trice).

C. Anonymisation stricte des données

- Absence d'identifiants directs : Aucun nom, prénom, numéro de téléphone, adresse ou élément d'identification directe ne sera consigné dans les outils de collecte (questionnaires, grilles d'entretien, enregistrements).
- Système de codification : Un système de codes alphanumériques uniques sera attribué à chaque participant·e ou groupe d'entretien.
- Gommage des contextes identifiants : Lors de la rédaction du rapport d'évaluation, les citations, témoignages et études de cas seront systématiquement dépouillés de tout détail contextuel (lieu précis, organisation locale spécifique) qui permettrait de réidentifier indirectement une personne ou une structure partenaire.

D. Sécurité, chiffrement et gestion des données

- Stockage sécurisé et chiffré : Toutes les données numériques collectées (fichiers audio, notes d'entretien, bases de données) seront chiffrées à la source (ex. disques durs chiffrés) et protégées par des mots de passe complexes.
- Transmission sécurisée : Aucun fichier contenant des données brutes ou des transcriptions ne sera transféré par canal non sécurisé (interdiction d'envois par e-mail classique ou applications de messagerie non chiffrées). Les outils de transfert sécurisé ou de stockage cloud chiffré de bout en bout seront privilégiés.
- Support papier : Les notes manuscrites éventuelles seront conservées avec soin et numérisées de manière sécurisée dans les plus brefs délais, avant destruction physique des originaux.
- Destruction des données brutes : Les enregistrements audio et fichiers de notes brutes seront définitivement supprimés dans un délai maximum de 3 mois après la validation finale du rapport d'évaluation.

3. ORGANISATION DE LA MISSION D'ÉVALUATION / MÉTHODOLOGIE

3.1 Cadrage de la mission

3.1.1 Calendrier global envisagé

La mission d'évaluation s'étalera sur une durée totale de **3 mois** (12 semaines) entre le lancement et la remise du rapport final.

3.1.2 Déroulement prévu et étapes

1. **Phase de cadrage (Semaines 1 à 3) :** Réunion de démarrage avec le COPIL, analyse documentaire approfondie, rédaction et validation de la note de cadrage.
2. **Phase de collecte de données (Semaines 4 à 7) :**
   - Missions de terrain dans un pays incubateur (ex : Maurice, ou Cameroun).
   - Collecte à distance (entretiens virtuels, focus groups) pour les autres pays (Côte d'Ivoire, Burundi, Maurice ou Cameroun) et les acteurs sous-régionaux.
3. **Phase d'analyse et restitution (Semaines 8 à 12) :** Rédaction de la note d'étape, présentation au COPIL élargi lors d'un atelier de restitution, rédaction du rapport provisoire puis final.

3.2 Rôle des parties prenantes

3.2.1 Implication du commanditaire et point focal

Coalition PLUS désignera un·e **point focal de l'évaluation** en la personne du Coordinateur du projet, qui sera l'interlocuteur privilégié de l'équipe évaluatrice pour la logistique, la transmission des documents et la planification des entretiens.

3.2.2 Comité de pilotage de l'évaluation

Le **COPIL de l'évaluation** sera composé de représentants de Coalition PLUS, Sidaction, L'Initiative (Expertise France) et du Comité de veille. Il validera la note de cadrage, appuiera le déroulement de la collecte et validera les livrables.

3.2.3 Rôle et positionnement attendu de l'équipe d'évaluation

L'équipe évaluatrice externe devra adopter un positionnement d'**expert indépendant et de facilitateur**, favorisant une démarche participative, bienveillante et axée sur l'apprentissage collectif des équipes.

3.3 Résultats / livrables

Livrable	Description et Contenu	Échéance
Note de cadrage	Document (5-10 p.) précisant la méthodologie, la matrice d'évaluation, les grilles d'entretien et le calendrier.	Fin Semaine 3
Note d'étape	Synthèse à chaud (3-5 p.) restituant les premiers constats au retour du terrain.	Fin Semaine 7

Livrable	Description et Contenu	Échéance
Rapport provisoire	Rapport complet (25-30 p. hors annexes) comprenant l'analyse transversale et les fiches pays.	Fin Semaine 10
Rapport définitif & Synthèse	Rapport final révisé intégrant les retours du COPIL + Résumé exécutif de 5 pages et présentation PPT.	Fin Semaine 12

Tous les livrables seront rédigés en langue française.

4. MOYENS

4.1 Ressources Humains : expertise recherchée

L'évaluation sera confiée à un **binôme de consultant·e·s indépendant·e·s du sud** ou un cabinet d'études disposant des compétences complémentaires suivantes :

- Solide expérience en évaluation externe de projets de développement international et de santé publique (minimum 8 ans d'expérience).
- Connaissance approfondie des enjeux de plaidoyer communautaire, du rôle de la société civile et des 3 pandémies (VIH, TB, Paludisme) en Afrique francophone.
- Expertise avérée en ingénierie de formation, renforcement de capacités et animation de communautés de pratique.
- Solide expérience en gestion administrative et financière des subventions en cascade (circuit budgétaire, reporting et contrôle interne) ; en capacité d'évaluer également l'impact des activités de renforcement de capacités menées sur la gouvernance et la gestion des associations partenaires.
- Compétences transversales en approche genre, minorités de genre et droits humains.
- Excellentes capacités de facilitation d'ateliers et de rédaction.

Volume de travail estimé : 35 à 45 jours au total pour l'équipe évaluatrice.

4.2 Logistique

Coalition PLUS et ses partenaires locaux faciliteront la prise de contact avec les parties prenantes et la mise à disposition de salles pour les ateliers. Les frais de déplacement sur le terrain (billets d'avion, hébergement, per diem) devront être intégrés dans l'offre financière du consultant.

4.3 Financiers

L'enveloppe budgétaire maximale disponible pour cette évaluation intermédiaire externe est de **30 000 € TTC.** L'offre financière devra détailler les honoraires, les frais de mission de terrain et les coûts logistiques.

5. CONDITIONS DE L'APPEL D'OFFRES

5.1 Contenu de l'offre

Les soumissionnaires devront fournir un dossier complet comprenant :

1. **Une offre technique :** Note de compréhension des TdR, proposition méthodologique détaillée, calendrier prévisionnel et matrice d'évaluation.
2. **Une offre financière :** Budget détaillé par poste de dépense et par consultant (honoraires, per diem, transports).
3. **Les éléments administratifs :** CV des consultant·e·s, références de missions similaires et pièces d'enregistrement légal.
4. **Une Déclaration d'intégrité, d'éligibilité, et d'engagement environnemental et social** dûment signée.

5.2 Critères de sélection des offres

Critère d'évaluation	Pondération / Points
Compréhension des enjeux du projet et de l'évaluation	15 points
Qualité et pertinence de la proposition méthodologique	35 points
Qualifications, expertises et expérience de l'équipe candidate	30 points
Proposition financière et efficience de l'allocation des ressources	20 points
TOTAL	**100 points**

5.3 MODALITÉS ET SOUMISSION DES OFFRES

Les personnes candidates intéressées (consultant·e·s indépendant·e·s ou cabinets d'études)

devront transmettre leur dossier de candidature complet par voie électronique au plus tard le 21 septembre 2026 à 15:00 (GMT).
Les offres doivent être adressées simultanément aux adresses électroniques suivantes : aabongo@coalitionplus.org et prestation@coalitionplus.org

L'objet du message électronique devra obligatoirement porter la mention exacte suivante : **Projet Fabrique des Dialogues - Soumission offre évaluation intermédiaire**.

Tout dossier incomplet, reçu après la date limite ou ne respectant pas les modalités de soumission susmentionnées ne sera pas pris en considération.